

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** STALLION® SYNC TEC®

#### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 50000811

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : JN50-H379-YN4M-P3GH

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** : Herbicide

**Restrictions d'emploi recommandées** : Utilisez comme recommandé par l'étiquette. Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur FMC Chemical srl/bv  
Parc de l'Alliance, Boulevard de France 9A  
1420 Braine-l'Alleud  
Belgique

Téléphone: +32 (0)2 3899793  
Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez:  
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)

Urgence médicale:  
Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):  
+32 14 58 45 45  
Belgique: +32 70 245 245 (Centre antipoison)  
Luxembourg: +352 8002 5500 (Centre antipoison)  
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1	Date de révision: 02.04.2024	Numéro de la FDS: 50000811	Date de dernière parution: 16.11.2023 Date de la première version publiée: 16.11.2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement	: Attention
Mentions de danger	: H361d Susceptible de nuire au fœtus. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	: <b>Prévention:</b> P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection du visage. <b>Intervention:</b> P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu.

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

pendiméthaline (ISO)

##### Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient pendiméthaline (ISO), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pour les phrases spéciales (SP) et les intervalles de sécurité, consultez l'éti-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

quette.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
pendiméthaline (ISO)	40487-42-1 254-938-2 609-042-00-X	Repr. 2; H361d Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 25 - < 30
nitrate de sodium	7631-99-4 231-554-3	Ox. Sol. 2; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
chlorure de calcium	10043-52-4 233-140-8 017-013-00-2	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
clomazone (ISO)	81777-89-1 613-340-00-5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Acute 1;	>= 2,5 - < 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
 Date de la première version publiée: 16.11.2023

		<p>H400 Aquatic Chronic 1; H410</p> <hr/> <p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 768 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 4,85 mg/l</p>	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	<p>Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411</p> <hr/> <p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10</p> <hr/> <p>Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1; H317 &gt;= 0,05 %</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 500,0 mg/kg 490 mg/kg</p>	< 0,036

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.  
En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale de sécurité et appeler un médecin.  
Si vous ressentez un quelconque inconfort, cessez immédiatement l'exposition. Cas légers: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec les vêtements, les enlever.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Susceptible de nuire au fœtus.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.
- Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Cyanure d'hydrogène  
Oxydes de carbone  
Oxydes de sodium  
Composés chlorés  
Chlorure d'hydrogène  
Oxydes de soufre

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.  
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en interdire l'accès à toute personne non autorisée.  
Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

de protection adapté peut intervenir.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Protéger du gel et de la chaleur extrême. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1 Date de révision: 02.04.2024 Numéro de la FDS: 50000811 Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Température de stockage recommandée : 0 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette approuvée par les autorités réglementaires du pays.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
chlorure de calcium	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,5 mg/m3

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Veillez à respecter toutes les exigences locales et/ou nationales applicables en sélectionnant des mesures de protection destinées à un travail spécifique.  
Veuillez toujours porter des lunettes de protection lorsqu'on ne peut exclure un risque de contact du produit avec les yeux par inadvertance.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Protection des mains Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

- gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce produit.  
Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.  
Porter un équipement de protection adéquat.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : liquide
- Forme : liquide visqueux
- Couleur : jaune foncé
- Odeur : légère
- Seuil olfactif : non déterminé
- Point de fusion/point de congélation : non déterminé
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : non déterminé
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : non déterminé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

---

Limite d'explosivité, inférieure : non déterminé  
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : > 100 °C

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : non déterminé

pH : 6,2 (21 °C)  
Concentration: 1 %

Viscosité  
Viscosité, dynamique : 78 - 272 mPa.s (20 °C)

Viscosité, cinématique : non déterminé

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : dispersable

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité relative : 1,14

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : non déterminé

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

---

Répartition de la taille des particules : Donnée non disponible

Forme : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Auto-inflammation : 260 °C

Taux d'évaporation : non déterminé

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.  
Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irritantes.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

#### Composants:

##### **pendiméthaline (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: Lignes directrices OPP 81-1 pour le test US EPA

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,26 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-3  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-2

##### **nitrate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 3.430 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425

Toxicité aiguë par inhalation : DL50 (Rat): > 0,527 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

née Méthode: OCDE ligne directrice 402

### chlorure de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 2.120 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

### clomazone (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 768 mg/kg  
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

DL50 (Rat, femelle): 768 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425

DL50 (Rat, femelle): 300 - 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Organes cibles: Foie  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

DL50 (Rat, femelle): 1.564 mg/kg  
Symptômes: Ataxie

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 4,85 mg/l  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

CL50 (Rat): > 5,02 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 (Rat, femelle): 4,23 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: EPA OPP 81 - 3  
Symptômes: Difficultés respiratoires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-2  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après un contact cutané unique.  
Remarques: pas de mortalité

### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 (Rat, mâle et femelle): 490 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Evaluation : N'est pas classé comme irritant  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### Composants:

##### **pendiméthaline (ISO):**

Espèce : Lapin  
Evaluation : N'est pas classé comme irritant  
Méthode : US EPA Ligne directrice OPP 81-5  
Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

##### **chlorure de calcium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **clomazone (ISO):**

Espèce : Lapin  
Evaluation : N'est pas classé comme irritant  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : irritation légère ou nulle de la peau.

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Remarques : Peut provoquer une légère irritation.  
Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 72 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

#### Composants:

##### **pendiméthaline (ISO):**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : US EPA Ligne directrice OPP 81-5  
Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

##### **nitrate de sodium:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Irritant pour les yeux.  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritation des yeux

##### **chlorure de calcium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

##### **clomazone (ISO):**

Espèce : Lapin  
Evaluation : N'est pas classé comme irritant  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Légère ou aucune irritation des yeux  
BPL : oui

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Remarques : Peut provoquer une légère irritation.  
Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Espèce : Cornée bovine  
Méthode : OCDE ligne directrice 437  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

---

Espèce : Lapin  
Méthode : EPA OPP 81-4  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

#### Composants:

##### **pendiméthaline (ISO):**

Méthode : US EPA Ligne directrice OPP 81-6  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

##### **nitrate de sodium:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

##### **clomazone (ISO):**

Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.  
Méthode : US EPA Ligne directrice OPP 81-6  
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : FIFRA 81.06  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **nitrate de sodium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

##### **chlorure de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

##### **clomazone (ISO):**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique  
Espèce: Rat  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames  
Méthode: OCDE ligne directrice 471

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1 Date de révision: 02.04.2024 Numéro de la FDS: 50000811 Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Espèce: Rat (mâle)  
Type de cellule: Cellules du foie  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 486  
Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **clomazone (ISO):**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

### Composants:

#### **pendiméthaline (ISO):**

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.  
- Evaluation

#### **nitrate de sodium:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1	Date de révision: 02.04.2024	Numéro de la FDS: 50000811	Date de dernière parution: 16.11.2023 Date de la première version publiée: 16.11.2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

### **chlorure de calcium:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

### **clomazone (ISO):**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Symptômes: Incidences sur la mère.  
Résultat: négatif

Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Oral(e)  
Symptômes: Incidences sur la mère.  
Résultat: négatif

### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle  
Voie d'application: Ingestion  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 18,5 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 48 Poids corporel mg / kg  
Fertilité: NOAEL: 112 mg/kg p.c./jour  
Symptômes: Aucune incidence sur les paramètres de reproduction.  
Méthode: OPPTS 870.3800  
Résultat: négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction  
- Evaluation

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **clomazone (ISO):**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOEL : 1000 ppm  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 days  
Symptômes : augmentation du poids du foie

Espèce : Rat  
LOAEL : 400 mg/kg  
Durée d'exposition : 90 d  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Symptômes : Effets sur le foie

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 15 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 d  
Méthode : OCDE ligne directrice 407  
Symptômes : Irritation

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 69 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 d  
Symptômes : Irritation, Perte de poids corporel

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

---

### **Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Composants:**

#### **clomazone (ISO):**

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **Composants:**

#### **clomazone (ISO):**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

#### **Composants:**

#### **clomazone (ISO):**

Remarques : Administrée à des animaux, la clomazone provoque une baisse d'activité, des larmolements, des saignements de nez et une incoordination.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 101 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 65,5 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):  
0,436 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,05 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

### Composants:

#### **pendiméthaline (ISO):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,14 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,28 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 100

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CE50:  
>1000 parties par million  
Durée d'exposition: 14 jr  
Espèce: vers

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: 1.421 mg/kg  
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

DL50: 101,2 µg/abeille  
Espèce: Abeilles mellifères

#### **nitrate de sodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 8.600 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

tiques	Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 157 mg/l Durée d'exposition: 32 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
<b>chlorure de calcium:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4.630 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2.400 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 2.900 mg/l Durée d'exposition: 72 h  EC10 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: EC10: 320 mg/l Durée d'exposition: 21 jr
<b>clomazone (ISO):</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Menidia beryllina (Capucette barrée)): 6,3 mg/l Durée d'exposition: 96 h  CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 45 mg/l Durée d'exposition: 96 h  CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 34 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 40,8 mg/l Durée d'exposition: 48 h  CE50 (Daphnia (Daphnie)): 5,2 mg/l Durée d'exposition: 48 h  CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 12,7 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique  CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 9,8 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

---

	Durée d'exposition: 48 h
	CL50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0,57 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50b (Senastrum capricornutum (algue verte)): 2 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	CE50r (Senastrum capricornutum (algue verte)): 4,1 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	CE50r (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0,136 mg/l Durée d'exposition: 120 h
	CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 13,9 mg/l Durée d'exposition: 7 jr
	NOEC (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0,05 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 120 h
	NOEC (Algues): 0,05 mg/l Durée d'exposition: 96 h
	CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 13,9 mg/l Durée d'exposition: 7 jr
	CE50 (Algues): 0,136 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 2,3 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Type de Test: Essai en dynamique
	NOEC: 2,29 mg/l Durée d'exposition: 57 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 2,2 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
	NOEC: 0,032 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Espèce: Americamysis bahia (crevette de Mysid)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 1,25 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)

Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 156 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Espèce: *Eisenia fetida* (vers de terre)

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: > 2.510 mg/kg  
Espèce: *Anas platyrhynchos* (canard colvert)

CL50: > 5620 ppm

Espèce: *Anas platyrhynchos* (canard colvert)

Remarques: Diététique

DL50: > 2000

Espèce: *Coturnix japonica* (Caille japonaise)

NOEC: 94 mg/kg

Point final: Test de Reproduction

Espèce: *Colinus virginianus*

CL50: > 85.29

Espèce: Abeilles mellifères

CL50: > 100

Espèce: Abeilles mellifères

Remarques: Contact

### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Cyprinodonte* à tête de mouton): 16,7 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 2,15 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 2,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les : CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): 0,070

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

algues/plantes aquatiques	mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,04 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 10
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (boue activée): 24 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209
	CE50 (boue activée): 12,8 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

#### Composants:

##### **pendiméthaline (ISO):**

Biodégradabilité : Remarques: La substance/produit est modérément persistante dans l'environnement.

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 21 jr

##### **nitrate de sodium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

##### **clomazone (ISO):**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: La substance/produit est modérément persistante dans l'environnement.  
Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques semaines à quelques mois dans un sol et une eau aérobie.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

### Composants:

#### **pendiméthaline (ISO):**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 5.100  
Remarques: Le produit/substance a un potentiel de bioaccumulation.  
Il est rapidement excrété.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,2

#### **clomazone (ISO):**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 27 - 40  
Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,61 - 2,69 (20 - 21 °C)  
pH: 4 - 10  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.8

#### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Durée d'exposition: 56 jr  
Facteur de bioconcentration (FBC): 6,62  
Méthode: OCDE ligne directrice 305  
Remarques: La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,7 (20 °C)  
pH: 7

log Pow: 0,99 (20 °C)  
pH: 5

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

---

### Composants:

#### **pendiméthaline (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 17491 ml/g, log Koc: 4,24  
Kd: 228 ml/g  
Remarques: Légèrement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol :

#### **clomazone (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 300 ml/g, log Koc: 2,47  
Remarques: Modérément mobile dans les sols

#### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 9,33 ml/g, log Koc: 0,97  
Méthode: OCDE ligne directrice 121  
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### Composants:

#### **clomazone (ISO):**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Composants:

#### **clomazone (ISO):**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Composants:

##### **clomazone (ISO):**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dangereux.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version 3.1      Date de révision: 02.04.2024      Numéro de la FDS: 50000811      Date de dernière parution: 16.11.2023  
Date de la première version publiée: 16.11.2023

**ADN** : UN 3082  
**ADR** : UN 3082  
**RID** : UN 3082  
**IMDG** : UN 3082  
**IATA** : UN 3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(pendiméthaline, Clomazone)  
**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(pendiméthaline, Clomazone)  
**RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(pendiméthaline, Clomazone)  
**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(pendiméthaline, Clomazone)  
**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(pendiméthaline, Clomazone)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 9	
<b>ADR</b>	: 9	
<b>RID</b>	: 9	
<b>IMDG</b>	: 9	
<b>IATA</b>	: 9	

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9  
**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

Code de restriction en tunnels : (-)

### RID

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Divers

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Divers

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. nitrate de sodium (ANNEXE II)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	:	Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.  2-(2-CHLOROBENZYL)-4,4-DIMETHYLISOXAZOLIDIN-3-ONE pendiméthaline (ISO)
ENCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H272	:	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H361d	:	Susceptible de nuire au fœtus.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

H411 : effets néfastes à long terme.  
: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Ox. Sol.	: Matières solides comburantes
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accéléérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## STALLION® SYNC TEC®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.11.2023
3.1	02.04.2024	50000811	Date de la première version publiée: 16.11.2023

### Classification du mélange:

Repr. 2	H361d
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

### Procédure de classification:

Méthode de calcul  
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits  
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

### Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

BE / FR